

Saint Pavace

Eau et assainissement »



Commerces »



Fête du Village »



Sommaire

Le mot du Maire.....	3
Les finances de la commune.....	4
L'eau et l'environnement.....	7
La voirie.....	9
L'urbanisme.....	10
La Vie des Familles, Scolaire et Sociale.....	12
La Vie Associative.....	15
Le Conseil Municipal Enfants.....	19
Les Informations.....	22



Photo de Dominique Dréan, avec son aimable autorisation.



Mot du Maire

« Un an déjà »

Communiquer, expliquer, choisir, se rendre disponible pour les sujets qui sont les vôtres, voilà un quotidien que nous partageons avec vous depuis un an maintenant.

Année difficile pour nous tous avec la Covid-19, les restrictions imposées, ses conséquences personnelles et collectives.

Le 9 juin, la porte s'est entrouverte. Les contraintes imposées par la covid nous ont privés des relations fraternelles dans nos engagements respectifs, personnels, familiaux et associatifs. Nous apercevons le bout du tunnel. Je formule le vœu et vous demande d'être encore prudents un certain temps et de réapprendre à nous approprier notre passé récent. Toute précipitation risque de nous entraîner dans des soubresauts que nous n'avons pas envie de revivre. Je vous invite à vous faire vacciner pour nous permettre de retrouver une vie normale et éviter les formes graves de la Covid-19 et de ses variants !

Un centre de vaccination situé à Montbizot a été mis en place par vos élus de la communauté de communes. Il peut vacciner jusqu'à 900 personnes par semaine. Vous avez pu apprécier notre démarche au téléphone et à votre domicile pour les prises de rendez-vous.

Merci aux soignants, retraités, actifs et bénévoles qui encadrent ce centre !

Notre école publique a traversé des difficultés d'adaptation inédites. Merci à vous, enseignants, parents, personnels communaux d'avoir fait face, et encore aujourd'hui, d'avoir avec sérénité géré les absences, les remplacements des personnels, les locaux, avec une belle détermination, avec la volonté de maintenir une certaine qualité de service.

Nous allons enfin retrouver petit à petit notre ADN et nous rencontrer en présentiel sur les sujets et dossiers à partager. Nous prévoyons des réunions publiques sur les thèmes que nous avons développés le 26 mai 2020, jour J de la nouvelle mandature !

Nous avons voté notre premier budget en avril. Je vous annonce qu'en 2021 il n'y aura pas d'augmentation des impôts communaux comme nous nous y étions engagés lors de la campagne municipale.

Le principe de réalité, les faits, les projets à court et moyen terme ont guidé nos choix budgétaires. Les finances sont équilibrées et saines, nous pouvons agir !

Nous avons investi, début juin dans une maison, au lotissement du Breuil, pour accompagner trois jeunes femmes dans la création d'une MAM « Éveil et Sens » (Maison des Assistantes Maternelles) qui pourra accueillir 12 enfants. Des aménagements spécifiques sont en cours, financés par les



porteuses du projet. La MAM répond au désir des familles et parents qui souhaitent trouver des conditions d'accueil, éducative et une amplitude horaire adaptée à leurs besoins.

Les Élus de la commune ont voté à l'unanimité la mise à disposition de la MAM !

Tout est réuni pour que cette promesse de campagne fonctionne. Bonne chance à Julie, Charlotte et Nadine.

Le rond-point des Coteaux du Breuil et la finition du lotissement est en cours. La gêne occasionnée au niveau des déplacements va durer jusqu'à mi-juillet. Les circulations ont été coordonnées sur le plan routier tant au niveau des véhicules personnels, que sur ceux des bus scolaires Aléop et des ramassages des ordures ménagères. Je vous invite et vous prie de respecter les règles de circulation mises en place !

L'ensemble des circulations sur les entrées et sorties du village ont été conçues et réfléchies dans un plan d'ensemble, progressif et modifiable. Une partie expérimentale a vu le jour rue des Caillères (écluses), et rue de château (parkings). Fin juin, ce sera rue du Calvaire (plateau ralentisseur). Suivront les routes de Coulaines (2022/23) et de la rivière.

Les courriers et solutions que vous m'adressez, nombreux, trouveront bientôt leur épilogue.

L'espace commercial va faire peau neuve (voir article page 10). Afin de respecter les règles PMR (accès handicapé) imposées par la région, l'espace devant les commerces fait l'objet d'une étude pour le ramassage scolaire (Aléop). Les travaux seront financés par la région à 70%.

À propos de l'Espace de Service :

Nous avons un projet initial ambitieux qui se composait de trois bâtiments distincts (cabinet médical, MAM, Bibliothèque). Afin de nous laisser libre d'investir dans d'autres projets, nous allons développer cet espace progressivement en donnant la priorité au cabinet médical. Il sera construit à côté de l'école. Le bâtiment se concrétisera en 2022.

Quelques nouvelles de notre petit marché et des food-truck : les commerçants sont satisfaits, la clientèle est fidèle. Consommer frais et local est un succès. Poursuivons et conservons cette bonne trajectoire.

Enfin, et à l'image du soleil qui brille à nouveau, je vous invite à la fête du village, décalée en raison du contexte sanitaire, le samedi 4 septembre 2021 !

Dans l'attente de ce rendez-vous festif, convivial et participatif, je vous souhaite un très bel été.

Votre maire, Christian Bonifait

Les comptes 2020

Fonctionnement

Dépenses	
Charges à caractère général	353 388,20
Personnel et frais assimilés	507 461,69
Reversement impôts	200 143,00
Autres charges de gestion	108 454,63
Frais financiers	19 853,35
Dotations aux amortissements	44 561,32
Total	1 233 862,19

Produits	
Produits des services	77 303,24
Produit de la fiscalité	1 122 388,00
Dotations de l'Etat, subventions et participations	272 603,42
Autres produits de gestion courante	26 871,45
Produits exceptionnels	2 363,80
Atténuations de charges	11 153,82
Op d'ordres transfert entre sections	2 000,00
Total	1 514 683,73

Soit un excédent de fonctionnement de l'année (épargne de l'année) de 280 821,54 €

Investissement

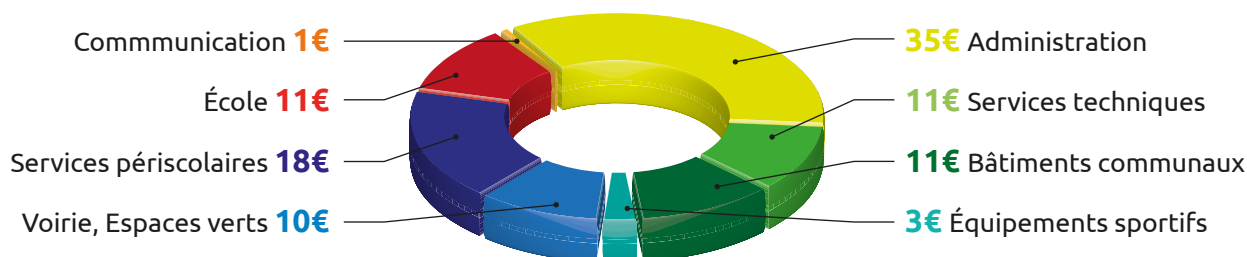
Dépenses	
Rembt capital emprunts	74 381,22
Dépenses d'équipement et travaux	339 908,22
Avance budget annexe lotissement	2 650,00
Opération d'ordre transf entre sections	2 000,00
Total	418 939,44

Produits	
Dotations, fonds divers et réserves	422 853,74
Subventions d'investissement	265 934,97
Amortissements	44 561,32
Excédent d'investissement reporté	175 676,72
Total	909 026,75

Résultat d'investissement de l'année de 490 087,31 €

Résultat global au 31 décembre 2020 : 770 908,85 €

Répartition des dépenses de fonctionnement, par services, pour 100€



La fiscalité en 2021

La taxe d'habitation sur les résidences principales sera définitivement supprimée par l'article 16 de la loi de finances pour 2023.

En 2021, le dégrèvement de la taxe d'habitation sur les résidences principales institué en 2018 au bénéfice des 80% des foyers les plus modestes est transformé en exonération totale et les 20% de ménages encore redevables de la taxe sont exonérés à hauteur de 30% de leur cotisation. L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales. Pour compenser la perte de produit qui en résulte pour les communes, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) leur est transférée après application d'un coefficient correcteur.

Conformément à nos engagements lors de la campagne électorale, le Conseil municipal a voté le 13 avril 2021 le maintien des taux, ce qui signifie pas d'augmentation d'impôt en 2021.

	Taux 2021
Taxe sur foncier bâti	37.71%*
Taxe sur foncier non bâti	24.93%

* dont taux départemental 2020 : 20.72%



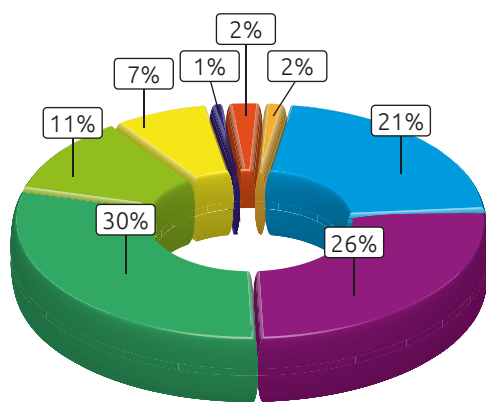
Le budget prévisionnel 2021

Fonctionnement

Dépenses

● Charges à caractère général.....	471 450,00
● Personnel et frais assimilés.....	544 700,00
● Reversement impôts.....	201 767,00
● Autres charges de gestion.....	127 400,00
● Frais financiers.....	20 104,00
● Dotations aux amortissements.....	43 753,00
● Dépenses imprévues.....	28 000,00
● Virement à la section d'investissement.....	387 361,54

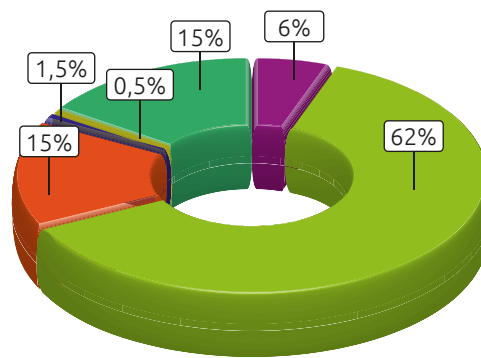
Total = 1 824 535,54



Produits

● Produits des services.....	105 998,00
● Produits de la fiscalité.....	1 134 125,00
● Dotations de l'État, subventions et participations.....	270 999,00
● Autres produits de gestion courante.....	25 000,00
● Atténuations de charges.....	7 000,00
● Op d'ordres transfert entre sections.....	592,00
● Excédent de fonctionnement reporté.....	280 821,54

Total = 1 824 535,54

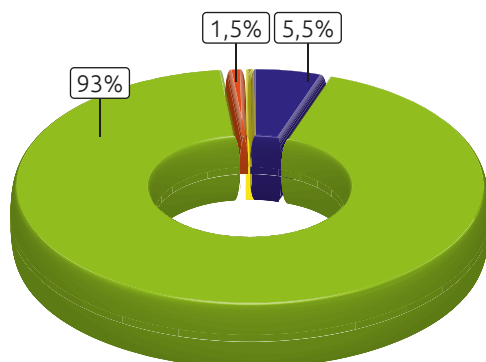


Investissement

Dépenses

● Remboursement capital emprunts.....	91 831,00
● Dépenses d'équipement et travaux.....	1 554 150,85
● Dépenses imprévues.....	26 000,00
● Opération d'ordre transf entre sections.....	592,00

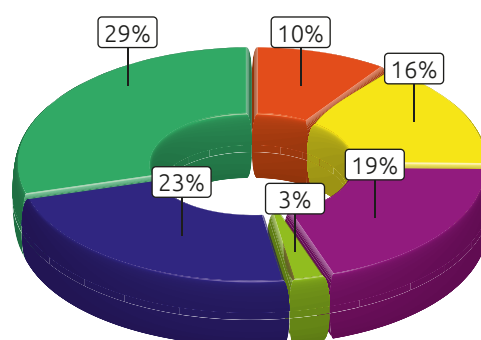
Total = 1 672 573,85



Produits

● Dotations, fonds divers et réserves.....	165 000,00
● Subventions d'investissement.....	261 372,00
● Provision pour risques.....	60,00
● Emprunts et dettes assimilées.....	325 000,00
● Amortissements.....	43 693,00
● Virement de la section de fonctionnement.....	387 361,54
● Excédent d'investissement reporté.....	490 087,31

Total = 1 672 573,85



Principaux investissements inscrits au budget 2021

Rideaux ou volets films cantine + dortoir.....	9 000,00€
Mobilier classes et matériels divers	12 100,00€
Fonds concours terrain aire jeux financé CDC.....	13 000,00€
Haie bocagère terrain de football.....	17 000,00€
Éclairage publique (passage en LED).....	68 000,00€
Écluses + voie verte Route de Coulaines.....	146 600,00€
Rond point rue du Monnet / route de Coulaines.....	218 300,00€
Enrochement berges rivière.....	16 300,00€
Réaménagement des commerces	206 000,00€
Acquisition et aménagement Maison Assistantes Maternelles	325 000,00€



Budget annexe Assainissement

	Réalisé 2020	Prévu 2021
Total dépenses	137 096,18	240 709,00
Total recettes	139 343,73	236 520,67
Résultat de fonctionnement reporté	4 047,34	4 188,33
Résultat de fonctionnement	6 294,89	0,00
Total dépenses	24 379,88	24 895,00
Total recettes	42 669,13	27 001,56
Résultat d'investissement reporté	-20 395,81	-2 106,56
Résultat d'investissement	-2 106,56	0,00
Résultat global	4188,33	

Subventions aux associations

Association	Montant
AC Compétition	400,00 €
Accueil Saint-Pavace	700,00 €
ACPG	Fleurs 14 juillet et 11 Novembre
Addiction Alcool Vie Libre	80,00 €
ADSPQI	150,00 €
AFM Téléthon	150,00 €
Association Sportive SP	11 300,00 €
APF France Handicap	100,00 €
Bibliothèque pour tous Coulaines	350,00 €
Bleut de France	100,00 €
BTP CFA (1x30€)	30,00 €
CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat (3x30€)	90,00 €
Club Amitié Loisirs	700,00 €
Comité des fêtes	700,00 €
FCPE	150,00 €
FNACA	200,00 €
Harmonia	750,00 €
Les Branchés d'histoires	350,00 €
Ligue contre le cancer	100,00 €
Médailles militaires (SNEMM)	100,00 €
MFR (2x30€)	60,00 €
Resto du cœur	200,00 €
TCRS	300,00 €
SPA	200,00 €
CFA CCI (8x30€)	240,00 €

Budget du C.C.A.S

	Réalisé 2020	Prévu 2021
Dépenses (aides exceptionnelles)	6 860,25	9 352,32
Recettes (dont subvention communale)	6200	6200
Excédent antérieur reporté	3 812,57	3 152,32
Résultat de fonctionnement	3 152,32	0



Objectif Biodiversité : mare aux grenouilles

La mare a été créée en 2009 par la Mairie de St Pavace suite à une étude réalisée par Sarthe Educ' Environnement. Les promeneurs s'arrêtent souvent pour observer les grenouilles. Malheureusement, la mare n'est pas très attractive et son écosystème est en déclin.

Cette dernière est alimentée à la fois par des eaux de ruissellement et l'eau de pluie.

Nous avons aussi le souhait d'élargir notre connaissance sur la biodiversité avec l'éco-pâturage et les ruches qui arriveront sur notre commune, car des projets en faveur des pollinisateurs sont aussi en cours de réflexion.

Dans le cadre de la restauration de la mare nous avons répondu à un appel à projet lancé par les fondateurs. Notre dossier a été préselectionné par la fondation du Patrimoine de France. Encore quelques démarches à mener et nous aurons peut-être la joie de voir notre projet être financé par la Fondation du Patrimoine.

Phase animations sensibilisation :

Plusieurs idées émergent autour de ce projet pour sensibiliser et mettre en valeur notre site :

- Sensibilisation à la préservation des zones humides organisée par les Centres d'Espaces Naturels de France ou autres.
- Sensibiliser à l'entretien de la mare (quelques mares sur Saint-Pavace sont privées et participent activement à la biodiversité).
- Mobiliser les habitants autour d'un projet environnemental (chantier écocitoyen).

Des animations sont envisagées pendant et après les travaux :

- Animation autour du projet de la mare par un animateur naturaliste afin d'expliquer et de communiquer autour de la restauration écologique de la mare.
- Chantier écocitoyen (CPIE 72).
- Animation avec la LPO sur la fête de la mare (mai et juin).
- Fréquence grenouille avec le CEN (printemps 2022).



Le projet de la restauration de la mare est en lien avec plusieurs partenaires :

CPIE 72* sur la phase conseil, Ec chantier (entreprise d'insertion) sur la phase réalisation, CEN* et LPO* pour la phase animation.

Aide au projet :

Nous avons aussi la possibilité d'avoir une aide du département service "Patrimoine naturel et espaces verts" afin de mieux comprendre pourquoi la mare n'attire plus autant la biodiversité. Ce dernier nous préconise un curage et un reprofilage de celle-ci.

Une partie de cette restauration sera prise en charge financièrement par le département sur la base tarifaire de 4€/m² soit une aide de 480€.

De plus, nous avons répondu à un appel à projet lancé par le CPIE 72 sur les chantiers écocitoyens « préservons les zones humides dans ma commune ». C'est la continuité de notre projet de restauration et on poursuit cette dynamique de sensibilisation des habitants.

Remettre la mare en fonctionnement, ceci permettra aux professeurs des écoles d'avoir un projet pédagogique autour de celle-ci.

* LPO : Ligue de la Protection des Oiseaux ;

CPIE : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement ;

CEN : Centre des Espaces Naturelles





Villes et villages de France

L'association villes et villages où il fait bon vivre a publié dernièrement le palmarès 2021 des villes et villages où il fait bon vivre. Le classement des 34837 communes de la métropole est établi selon 183 critères objectifs provenant de l'Insee et d'organismes publics.

Saint-Pavace a obtenu en 2021:

- » la 68^{ème} position sur les 11 208 communes de 500 à 2 000 habitants
- » la 1^{ère} position sur les 162 communes de 500 - 2 000 habitants dans le département

Compte tenu de son positionnement dans le TOP 500 des villages de France, la commune est éligible à la-

labellisation. Ce label, continuité logique du palmarès, atteste des réelles qualités de chaque commune distinguée : la qualité de vie, l'environnement, la sécurité, les commerces et services, les transports, la santé, l'éducation, la solidarité ou encore les sports et loisirs. Il est le symbole du rayonnement positif du bon vivre au sein du territoire.

Ainsi, nous avons fait le choix d'utiliser ce label pour dynamiser, par une image valorisante auprès des habitants et séduisante pour les nouveaux arrivants, notre village.



Fleurissement

La municipalité va poursuivre le fleurissement en l'accentuant sur le centre du village (place de l'église et à la mairie) par l'apport de nombreuses fleurs et autres plantes fleuries multicolores.

De nombreux apports en fleurs sont installés tout autour de la mairie et on espère obtenir un bel ensemble agréable au regard.



Permis de végétaliser

La municipalité a comme projet d'associer les habitants à l'embellissement de leur quartier en mettant à leur disposition des arbustes qu'ils auront choisi pour "égayer" leur environnement. En contrepartie, ce sont eux-mêmes qui les entretiendront. La première zone test aura lieu rue des Ormeaux en 2022.



La commune met l'accent sur la sécurité.

Marquage au sol

Des travaux de marquage au sol ont démarré sur la commune. Toute la voirie de la commune est concernée : sur certains endroits la signalisation au sol, tels que des passages piétons ou lignes de stop, avait complètement disparu, mettant en insécurité les usagers de la route. De plus, d'autres marquages ont également été remis aux normes.

Nous avons redéfini par le marquage au sol les zones à 30 et accentué la sécurité dans le virage des Caillères avec un panneau lumineux alertant du danger du virage.



Stationnement vélo

Nous avons sollicité une subvention allant jusqu'à 60% (prix hors taxe) d'ALVÉOLE dans le cadre du stationnement vélo. En effet, nous avons souhaité renouveler les stationnements vélos et installer au complexe sportif un abri vélo dans l'espoir de la reprise des activités normales. Il nous semblait important aussi que la salle Touraine soit équipée de porte-vélos.

De plus, une animation autour du vélo (réparation prévention...) a eu lieu le samedi 26 juin à la salle du tennis de table.

Nous avons aussi investi dans deux porte-trottinettes, l'un à l'école et l'autre devant la boulangerie. Ceux-ci ne rentrent pas dans la subvention ALVÉOLE mais faciliteront le quotidien de nos jeunes.



Rond-point du Breuil

Les travaux sont en cours depuis la mi-mai (durée 6 à 8 semaines).

Le nouveau rond-point engendre des travaux importants comme le dévoiement du réseau d'eau potable commandé par le SIDERM (de mi-mars à début avril). Les anciens réseaux étaient en effet situés sous le futur rond-point et il convenait donc de les déplacer.

Pour la rue du Calvaire, les travaux de renouvellement du réseau eau potable ont été réalisés d'avril à mai.

Mi-mai, début du chantier avec les travaux de la réalisation du rond-point. Il y aura une circulation alternée sur une demi-voie puis une



déviations sera ensuite nécessaire pour contourner le rond-point.

Enrochement

Nous avons constaté cet automne un effondrement au niveau des berges de la rivière qui rendait instable le terrain et pouvait mettre en danger les promeneurs.



Nous avons donc décidé de procéder à l'enrochement de la rivière. Plusieurs étapes administratives et des intempéries ont ralenti notre chantier. L'entreprise TP OUEST est donc intervenue fin mars.

Nous sommes vigilants face à ce phénomène d'érosion sur nos berges et nous souhaitons

préserver notre biodiversité. C'est pourquoi nous avons rencontré le CEN (Centre des Espaces Naturels) afin de mieux comprendre notre biodiversité et voir comment nous pouvons préserver nos ripisylves (enracinement des arbres qui favorise le maintien des berges - saule, alne).

L'Urbanisme

Réaménagement des commerces

Ce projet s'inscrit en trois étapes.

Dans un premier temps, c'est la rénovation intérieure de la boulangerie qui est prévue entre début juin et début juillet.

Dans le même temps, c'est la remise en état de l'ex-pharmacie qui permettra, à terme, l'installation d'un nouveau commerce.

Dans un deuxième temps, courant septembre, ce sont les vitrines des trois commerces qui seront changées pour répondre à plusieurs

critères de modernité, d'isolation et de simplification des entrées et sorties. Il est notamment envisagé de créer deux portes d'accès à la boulangerie, l'une pour entrer et l'autre pour sortir.

Enfin, dans un troisième temps, c'est en début d'année 2022 que le bâtiment commercial fera peau neuve avec un habillage contemporain permettant d'une part un style attractif et d'autre part une isolation thermique par l'extérieur.

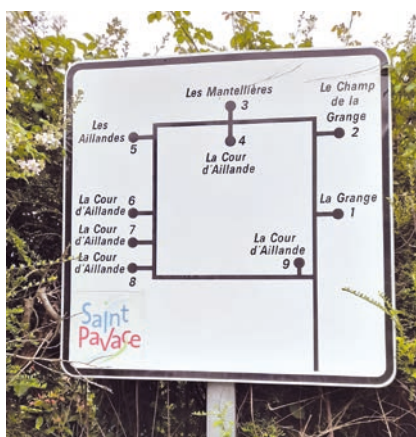


De plus, il est envisagé une rénovation des places de parkings.

Lotissements

Dénomination :

1. Le nouveau lotissement, près du stade, constitué de quatre maisons s'appellera : **impasse des Champs**.
2. Sur le secteur des Aillandes, afin de faciliter l'adressage, nous avons décidé de renommer cette zone "**La cour d'Aillande**" et avons ainsi procédé à une nouvelle numérotation.



De plus, nous rappelons qu'un arrêté a été pris pour "La cour d'Aillande" afin d'y faciliter la circulation.



Interview en lien avec la Biodiversité : Douce d'Yvry

En pleine crise épidémique, le monde s'est soudainement vu ralentir. Isolée à la campagne, cette situation inédite m'a donné envie de créer des mises-en-scènes avec des escargots que j'avais l'habitude de collectionner plus jeune.

D'abord un clin d'œil à l'importance d'adopter un rythme de vie plus lent, j'ai voulu par la suite inclure d'autres insectes pour célébrer visuellement et à ma façon la nature qui nous entoure.

Reflets des nuages dans un miroir, assortiment de végétaux ou acces-

soires, les insectes se baladent à leur rythme parmi mes compositions et deviennent l'élément central de mes créations. Je crée le décor mais ils restent maîtres de leur mouvement, je dois rester patiente et m'adapter pour capturer au mieux ces scènes naturelles et irréelles.

Pour accompagner cette première série visuelle, j'ai par la suite réalisé avec mon téléphone portable un clip vidéo avec des escargots sur la musique de Mort Garson 'Fantasia', composée dans les années 70 pour être écoutée par des plantes.

Chaque insecte a été remis dans la nature après leur séance photo. La vidéo est visible sur le lien suivant : https://www.youtube.com/watch?v=_BjgKyeSevY

J'ai ajouté une page dédiée à ce projet sur mon site où vous pouvez voir toutes les photos.

Ce projet a été repéré par Apple qui l'a posté récemment sur son compte instagram en citant le lieu « Saint-Pavace » (25 millions d'abonnés). La vidéo, à ce jour, a fait plus de 180 000 vues dont vous pouvez voir le post ici : <https://www.instagram.com/p/CNSWRLDlaOa/>

Pour info, du 14 au 26 septembre aura lieu ma première exposition solo à Paris « **Color Stories** », organisée par Mabelle et Chaumette à la galerie Couteron dans le 6^{ème} arrondissement, au 16 rue Guénégaud, où sera notamment présentée cette série sur les insectes « **Slow Life** ».



©Douce d'Yvry



©Douce d'Yvry

www.doucedivry.com



©Douce d'Yvry

Vaccination

Notre commune a été au rendez-vous de la vaccination contre la Covid-19. La communauté de commune a ouvert un centre de vaccination le 20 avril dernier à Montbizot. À l'heure où internet inonde nos vies, le téléphone a

pourtant été l'outil le plus efficace pour informer les Palvinéens de plus de 70 ans du fonctionnement du centre de vaccination de Montbizot. Pour une grande majorité, la première vaccination était faite ou en cours dans un autre centre. Sur les 370 personnes contactées, environ 60 se sont dirigées vers le centre de Montbizot. Depuis de nombreux mois, les informations liées à la Covid-19 sont difficiles à saisir car elles sont changeantes. Alors, au delà de la propo-

sition de rendez-vous vaccination, le temps au téléphone avec les personnes concernées nous a permis un contact direct pour faire le point sur la situation et ainsi répondre à différentes questions.

À fin mai, la quasi totalité des Palvinéens de plus de 70 ans est vaccinée avec au moins la première injection.

Centre de vaccination Montbizot

54, rue Paillard Duclere
72380 Montbizot

Ouverture du mardi au vendredi de
9h à 13h et de 14h à 18h.

Prise de rendez-vous au
02 43 25 33 11 ou sur Doctolib.fr

© image par Katja Fuhrert de Pixabay



Accueil de loisirs de la Maison des projets

Vu le contexte sanitaire, la Maison des projets a décidé, comme l'an passé, de proposer l'accueil de loisirs sur six sites au lieu de trois. Ceci permettra de constituer des petits groupes pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants.

La commune de Saint-Pavace s'est proposée pour accueillir des enfants de 6-8 ans du 7 juillet au 30 juillet dans les locaux de l'école. L'infrastructure répond aux critères de la Maison des projets.

Renseignements et inscription sur
www.maisondesprojets.fr



Adolescence

Les animateurs ado de la Maison des Projets se sont déplacés pour rencontrer les CM2 sur le temps périscolaire du midi pour le mois de juin, en présentant le service adolescence via des animations.

L'École

L'école a accueilli 12 tout-petits depuis janvier. La rentrée 2021 se passera sans fermeture de classe mais il faut rester vigilant pour l'avenir.

Cette année, la fête de l'école est adaptée au protocole sanitaire.

Les enfants et les enseignants travaillent depuis plusieurs semaines sur un spectacle.

Les parents seront invités à le découvrir sur grand écran, par petit groupe, le jeudi 1^{er} juillet pour les maternelles et le vendredi 2 juillet pour les élémentaires.

Info

Par manque de personnel dû à la crise sanitaire, nous avons dû suspendre la cantine de l'école durant trois jours. Nous avons fait tout notre possible afin de créer les conditions permettant une réouverture la plus rapide possible en trouvant des personnels au pied levé, en bousculant les plannings et en modifiant les tâches de certain(e)s.

Nous avons conscience des contraintes occasionnées pour les parents. Leur compréhension et leur adaptation ont été précieuses. Nous les en remercions. Nos remerciements s'adressent également au personnel communal qui assume depuis plusieurs mois un surplus de travail très souvent dans un contexte d'urgence. Sans cette dynamique de travail à plusieurs niveaux, tout aurait été plus compliqué.



EXPO





La mairie accueille une exposition d'oiseaux organisée par la SMAO (Société Mancelle d'Aviculture et d'Ornithologie) à la salle des Loisirs du 26 au 31 octobre 2021.

L'exposition sera ouverte aux Palvinéens le samedi 30 et dimanche 31 octobre 2021.

L'entrée est à 2,50€ et gratuite pour les moins de 12 ans. De plus, la municipalité offre 200 billets d'une personne aux Palvinéens. Ces entrées sont à venir chercher à partir du 1^{er} octobre en mairie (offre limitée à 2 entrées par foyer).

Les collectes solidaires à Saint-Pavace



Produits	Association	Points de collecte
Instruments d'écriture	Terracycle - Collège Jean-Rostand 	Mairie Écoles
Piles	Téléthon 	Mairie Boulangerie La Gaudine Truffaut
Bouchons en plastique et en liège	Opération Bouchons 72 	Mairie Écoles Boulangerie
Cartouches d'encre (jet d'encre)	Etic'color 	Mairie

Pour plus d'informations, allez sur le site de la mairie, dans la rubrique « Ordures ménagères ».

Gymnastique

Nous avons vécu une année mouvementée à la section gymnastique.

Les activités ont cessé en raison des restrictions dues à la covid dès le 1^{er} novembre, date du confinement. Malgré cela, certains cours ont pu être dispensés en visio.

L'activité Fit-Marche a repris en janvier. Nous avons dédoublé les effectifs en créant une séance le jeudi en plus de celle habituelle du



mardi afin de respecter la jauge de six personnes.

À compter du 9 juin, plus aucune jauge n'est imposée et on ne propose donc plus que la séance du mardi.

et Stretching ont repris sur le terrain de football. Seuls deux cours du soir ne peuvent être proposés en raison du couvre-feu.

Nous avons conscience que nos 134 adhérents ont réglé une cotisation en début de saison, sans pour autant profiter des cours. C'est pourquoi un remboursement partiel des cotisations a été fait le 28 avril.

Nous espérons vous retrouver nombreux en septembre pour une nouvelle saison.



Certains cours de Remise en Forme Tonique ont pu reprendre sur le stade depuis le 26 avril.

Depuis le 31 mai, tous les cours de Remise en Forme Tonique, Remise en Forme, Pilates

RENSEIGNEMENTS

gymnastiquesaintpavace@gmail.com

Label Terre et Jeux Paris 2024

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans cette perspective, la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe a candidaté et obtenu, le 25 mars dernier, le Label Terre de Jeux 2024. L'ambition est de mettre plus de sport dans le quotidien des 22 000 habitants de l'intercommunalité à travers diverses animations. Pour créer cette dynamique,

nous serons accompagnés du Comité Départemental Olympique de la Sarthe mais également des différents partenaires locaux : associations, entreprises, professionnels de santé, enseignants, élus et agents...

La 1^{ère} action aura lieu à la rentrée à l'occasion de *Sentez-vous sport* par la mise en place d'un parcours de 2024m sur chacune des 13 communes et où vous aurez à résoudre



une série d'énigmes. On compte sur vous pour nous rejoindre dans cette formidable aventure des Jeux.

Information Fête du village

En raison de la pandémie, la municipalité a décidé de reporter la fête du village, désormais renommée « Saint-Pavace en Fête » au **samedi 4 septembre**, date où l'on peut espérer, logiquement, pouvoir réaliser cette manifestation festive.

Toutes les associations ont répondu positivement et souhaitent s'investir, dans la mesure de leurs possibilités, à la réalisation de la manifestation.



Football



Nous souhaitons tout d'abord rendre hommage à Jean-Claude Champroux, décédé jeudi 27 mai. Il faisait partie de notre équipe de dirigeants depuis 2011 et sa présence nous manquera...

Nous souhaitons également à notre Président Dominique Bouquet un prompt rétablissement.

La saison 2020/2021 de l'AS Saint-Pavace football se termine après des mois d'incertitude.

Les séniors sont restés sans compétition depuis le mois de novembre. Des entraînements ont pu être menés après les différents confinements et dans le respect des conditions sanitaires (sans contact), grâce à Daniel Soares, éducateur et responsables des séniors. Depuis le 9 juin, le football avec contact est à nouveau autorisé et, avec la suppression du couvre-feu à 23h, les entraînements vont pouvoir se dérouler en semaine, en plus de ceux du samedi

après-midi. Des rencontres amicales sont prévues d'ici à la fin du mois de juin. L'objectif étant de concerner un maximum de nos licenciés et de les préparer physiquement à la reprise des championnats/coupes, courant août.

L'école de Foot, quant à elle, a pu continuer ses activités pratiquement toute la saison.

Toujours en adéquation avec les mesures gouvernementales, nos apprentis footballeurs ont pu venir s'entraîner tous les mercredis et samedis matin depuis fin novembre. Vent, pluie, froid... cela n'a pas empêché nos jeunes jaunes et noirs d'être assidus de façon remarquable, et remarquée. En effet, nous notons régulièrement les remerciements des parents sur nos réseaux sociaux pour la poursuite des activités des jeunes.

Dans cette optique, nous avons organisé, pendant les vacances de février,

un stage de 2 jours : avec plus de 30 enfants, ce fut un succès. Ils ont pu participer à de nombreux ateliers et exercices ludiques. Un grand merci à tous les jeunes ayant participé au stage, mais aussi à nos éducateurs sans qui ces deux journées n'auraient pas pu se dérouler (Christophe, Daniel, Nils, Nico, Antho, Olive, Benja, Charlotte et Dom).

Ce samedi 29 mai, nous avons pu organiser des rencontres interclubs pour nos catégories U7 et U9, avec la réception des clubs d'Yvré l'Évêque, de Sargé et de Savigné. Les enfants étaient ravis de pouvoir remettre les tenues de match.

Cette saison fut une nouvelle fois très particulière à vivre et nous nous tournons dès à présent sur la période 2021/2022. L'Assemblée Générale, qui a eu lieu le 26 juin, a été l'occasion de faire un bilan plus détaillé de la saison ainsi que de présenter les objectifs sportifs et financiers de la saison qui approche.

Tennis club des Rives de Sarthe

Avec ses 319 adhérents le TCRS compte cette saison encore parmi les trois plus importants clubs du département.

Notre club a bien sûr été impacté par la crise sanitaire. Cependant, le tennis a fait partie des rares activités sportives qu'il était possible de pratiquer principalement en extérieur.

Nous avons donc pu dispenser la majorité de nos cours en journée pour les jeunes.

De même nous avons organisé de nombreux stages et animations gratuits pendant les vacances scolaires pour les jeunes et les adultes.



Les règles sanitaires s'étant assouplies cette fin de saison, nous avons aussitôt relancé notre tournoi interne et avons organisé un tournoi multi-chances sénior les 19 et 20 juin 2021.

De même, depuis le 21 mai, le TCRS reçoit les vendredis des groupes d'enfants de l'école de Saint-Pavace. C'est l'occasion pour ces jeunes de pratiquer des activités ludiques encadrées autour du tennis.

Les championnats individuels et par équipes n'ont pas eu lieu du fait de la pandémie.

Cependant une de nos jeunes joueuses de niveau national, Malou



(12 ans), a pu participer à un tournoi « Tennis Europe » en Serbie, en mai 2021. Pour une première participation européenne, Malou a fait un très beau parcours, puisqu'elle s'incline en quart de finale après deux belles victoires.

Nous vous donnons rendez-vous, début septembre pour les inscriptions.





Association des Parents d'Élèves de Saint-Pavace



Nous sommes une association composée de quelques parents, dont les enfants sont scolarisés en maternelle et en élémentaire. Notre équipe a été élue en début d'année scolaire par l'ensemble des parents d'élèves des deux écoles.

Nous contribuons par nos actions à soutenir des projets et des sorties scolaires. Nous participons également à l'achat de matériel pour l'école.

Comme tous les autres secteurs, nous avons subi cette année les conséquences de la pandémie et certaines de nos actions ont dû être annulées, dont notre traditionnelle et très attendue boum du mois de février, ainsi que notre bric-à-brac d'automne. De même, notre investissement auprès de l'école s'est trouvé limité puisque les protocoles sanitaires très stricts ont empêché beaucoup de projets.

Nous avons toutefois mis en place les actions prévues qui répondaient aux exigences sanitaires, et participé au financement de spectacles et sorties scolaires. Nous avons ainsi pu proposer :

» L'opération **Chocolats de Noël** en décembre

» **Une prise en charge d'une partie du coût du spectacle de Noël** offert à tous les élèves de l'école en décembre (en partenariat avec la mairie et le comité des fêtes)

» **Une vente de gourdes et de sacs personnalisés** par des dessins des enfants, au mois de mars

» **Une vente d'étiquettes personnalisées** en mai

» **Le financement du spectacle « J'ai vu le loup »**, proposé aux élèves de maternelle en juin

» **Une participation financière** pour les sorties de fin d'année de toutes les classes

» Nous allons **assurer la tenue d'une buvette** lors de la fête des écoles.

D'autre part, nous nous engageons également à apporter des réponses aux questions des parents et à les transmettre lors des conseils d'école se tenant trois fois par an, en présence de l'équipe pédagogique et des représentants de la mairie.

Nous remercions les parents qui nous soutiennent et participent volontiers à nos actions. Sachez

que nous sommes engagées et soucieuses d'apporter notre aide à l'école, toujours dans le but d'améliorer le bien-être de tous, et ce dans un souci de coopération avec les équipes pédagogique et municipale.

Nous espérons qu'un retour à la normale nous permettra dès l'année prochaine de mettre en place tous nos projets, sur lesquels nous travaillons déjà.

Si d'ici là l'aventure vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre !

LE BUREAU

Présidente : Vanessa BEAUDOIN (Grande Section)

Vice-présidente : Karine EDON (CM2)

Trésorière : Véronique FRICARD (CE1 et CM1)

Secrétaire : Marie JAUMIER (Grande Section)

Membres actives : Leslie ALUSSE-GRESSY (Moyenne Section), Lucie LEROY (Grande Section), Elodie BROWAEYS (Grande Section), Carine CHERI-ZECOTTE (CP et CM1), Céline POIVRE (CE1)

parents.eleves.stpavace@gmail.com

Cyclotourisme

Les cyclotouristes voient le bout du tunnel.

Après ces quelques mois difficiles pour tous, nous espérons revivre bientôt une vie normale.

Malgré toutes les restrictions, le club s'est adapté pour rouler sur nos routes sarthoises et parfois dans des rayons restreints.

Notre activité se réalisant en extérieur, les cyclotouristes ont été

moins pénalisés que les membres des autres associations, mais la sortie vers Quiberon - Belle Île a été reportée deux fois pour finalement avoir lieu en septembre 2021.

Dans notre club, vous trouverez, surtout beaucoup d'amitié, de conseils, de solidarité et toujours un groupe pour vous accompagner

à votre allure et en respectant la sécurité.

Toute l'année, deux circuits (60 et 80 km) vous sont proposés les mardis et samedis matins.

Le club participe également aux sorties extérieures organisées par les autres clubs.

De nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre cette année, alors

faites comme eux, n'hésitez pas à nous contacter.



CONTACT

Michel Basoge : 02 43 81 90 87 ; 06 29 03 94 43
<https://csp72.wordpress.com/>
cyclosaintpavace@hotmail.com



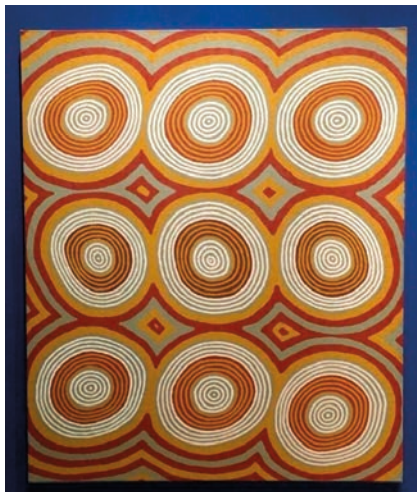
Accueil Saint-Pavace

La saison 2020/21 se termine !

Si on peut le dire ? Dès lors que nous n'avons eu que deux activités.

- » le 1^{er} octobre : visite du Château du Lude,
- » le 8 octobre : visite de l'exposition « Imag'in magie » au musée Jean-Claude-Boulard - Carré Plantagenêt.

*Exposition Imag'in Magie
Le rêve des deux femmes,
de Ronnie Tjampitjinpa*



©Ouest-France

Pour reprendre contact avec nos adhérents, nous avons organisé, le vendredi 11 juin, un apéritif en extérieur pour donner l'orientation de rentrée.

Nous espérons vivement mener à terme ces projets.

Club Amitié Loisirs Saint-Pavace

Eh oui ! La pandémie nous a obligés à tout arrêter dès fin octobre 2020 et à rester chacun chez soi. Des liens ont, bien sûr, été maintenus via le téléphone, les visites et aussi la messagerie électronique. Quasiement tous les adhérents ont eu la surprise d'entendre leur président leur souhaiter un joyeux anniversaire au téléphone.

Cette absence d'activité n'a pas empêché les adhérents de renouveler leur cotisation et même à des nouveaux de rejoindre le club en attendant des jours meilleurs.

Il semblerait que ces derniers soient arrivés. Quelle joie de reprendre des activités, ne serait-ce que pendant quelques semaines avant les vacances d'été :

- les activités hebdomadaires (cartes et jeux dans la salle des loisirs le mardi) ;
- les boules à l'extérieur également le mardi ;

- les randonnées le jeudi ;
- du 26 mai au 2 juin : le voyage en Corse prévu en mai 2020 a eu lieu et a réjoui tous les participants. Tout le monde était aux anges et en a profité au maximum, même si le déroulement n'a pas pu se faire tout à fait comme « avant », avec le masque, en respectant bien sûr les règles sanitaires, mais nous étions tous ensemble, dans un cadre idyllique, quel bonheur !
- Le 10 mai : un pique-nique sur notre terrain de la Trugalle avec Pascale Music, accordéoniste, si heureuse de reprendre aussi.
- Le 22 mai : un pique nique à la base de loisirs de Luché Pringé.

Malheureusement, les activités s'arrêtent pendant les vacances scolaires, mais nous pourrions continuer à nous voir au terrain de la Trugalle en juillet et août.

Si tout se passe bien et que la pandémie continue à reculer, la grande



reprise devrait avoir lieu en septembre. Souhaitons que toutes les activités prévues puissent avoir lieu, à commencer par une semaine en Alsace, du 28 août au 4 septembre, déjà prévue en 2020, puis l'assemblée générale reportée de janvier à septembre, deux jours au Puy du Fou, concours de belote, porte ouverte, loto... et même nos repas dansants, couscous, après-midi dansant et surtout le repas de Noël, annulés en 2020. Peut-être même allons nous profiter d'une ou deux sorties à la journée pour essayer de compenser un tout petit peu les activités annulées depuis mars 2020.

Coronavirus, va-t-en et laisse nous nous rassembler, profiter les uns des autres, manger ensemble, danser et nous amuser !



CONTACT

Président : Pierre DELORME

Tél : 06 83 81 11 82

amitieloisirs.stpavace@gmail.com

Commémorations

Malgré la situation sanitaire, les enfants ont tout de même participé aux commémorations du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie le 19 mars et à la fin de la 2nde Guerre mondiale, le 8 mai dernier.



Frelons asiatiques

Les frelons asiatiques sont malheureusement de plus en plus présents et nous devons être tous vigilants. Dès qu'un nid est détecté, il faut faire appel à un professionnel qui doit le détruire et l'enlever. Sur les conseils de M. Hérisson, apiculteur

sur Saint-Pavace, les enfants du CME se sont lancés dans la fabrication de pièges à frelons afin de protéger nos abeilles. Ils seront en vente, au profit du Téléthon, lors de la fête du Village prévue le 4 septembre.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Dégradation

Suite à la dégradation de l'hôtel à insectes réalisé en 2019 par le CME, les enfants se sont mobilisés pour le remettre en état lors de la journée pour la Terre et ont réalisé un Land'Art sur les bords de Sarthe.

Land'Art : forme d'art consistant à utiliser le cadre et les matériaux de la nature. Les œuvres sont donc éphémères.

Dégradation de l'hôtel à insectes





Jury

Les enfants du CME ont été ravis d'être les membres de ce jury "noëllesque" lors du concours des maisons illuminées et du plus beau sapin de Noël sur Facebook. Comme nous n'avons pas pu faire de cérémonie en présentiel, les prix ont été remis en main propre soit à la mairie soit en porte à porte.

Les gagnants du concours "Mon beau Sapin" sont :

1^{er} roulements de tambour !

- Sophie Sergent (1),
- Mylène et Julien Guibé (2),
- Isabelle Vaucelle.



Et 2nd roulements de tambour...

Les gagnants du concours des maisons illuminées de Saint-Pavace sont :

- 1 - M. et M^{me} TREHARD (3)
- 2 - M. et M^{me} FIGUEIREDO
- 3 - M. et M^{me} CHATEAU (4)
- 4 - M. et M^{me} LAINE
- 5 - ex aequo : M. et M^{me} GOULET, M. et M^{me} LETHIELLEUX, M. et M^{me} ROUX
- 6 - M. et M^{me} RICHARD (5)
- 7 - M. et M^{me} DUFOUR
- 8 - ex aequo : M. et M^{me} EDON, M. et M^{me} LAIGLE
- 9 - M. et M^{me} ESNAULT



Anniversaire

Le CME fêtera ses 20 ans en octobre prochain lors d'une cérémonie durant laquelle une rétrospective de toutes les actions menées par les enfants sera présentée. Tous les anciens participants seront à l'honneur et apporteront leur touche personnelle.



Recette

Nettoyant lave-vaisselle naturel et anti-gaspi !

Ingrédients, ustensiles :

- 4 peaux de citron jaune (garder au frigo la peau pour ne pas qu'elle moisisse si pas utilisée le jour même)
- 135 mL de vinaigre blanc
- 200g de gros sel
- 225 mL d'eau
- robot mixeur électrique
- un chinois (passoire)
- une spatule

Préparation :

- 1- Enlever les pépins et les extrémités des 4 peaux de citrons. Coupez-les en petits morceaux. Mettre dans un robot ménager avec 200 g de gros sel et mixer pendant quelques minutes.
 - 2- Faire chauffer cette préparation pendant 15 minutes à feu doux avec 135 mL de vinaigre blanc et 225 mL d'eau. Bien mélanger pendant que ça chauffe.
 - 3- Faire refroidir pendant quelques minutes et repasser au robot jusqu'à obtenir une consistance homogène.
 - 4- Passer la pâte au chinois pour obtenir une préparation toute lisse.
 - 5- Mettre cette préparation dans un bocal en verre. Elle se conservera dans un placard pendant plusieurs mois.
 - 6- À chaque utilisation, mettre une cuillère à soupe dans le bac à la place de la tablette habituelle.
- Recette proposée par Cassandra (source : milenandco.com)*

©milenandco.com





Le CME met un administré à l'honneur !

Jean Lemmet

Historien de Saint-Pavace.

Le CME met à l'honneur un administré : Jean Lemmet, un homme passionné d'Histoire locale et auteur de nombreux ouvrages dans ce domaine

Qui êtes-vous M. Lemmet ?

Ce sont mes racines bretonnes qui m'ont fait aimer la mer et la pêche et c'est en Creuse que j'ai rencontré mon âme sœur. Mais c'est en Sarthe que j'ai posé mes bagages. J'ai commencé ma carrière en devenant instituteur à Saint Denis d'Orque pour la finir en tant que principal de collègue à Albert Camus au Mans. En parallèle, passionné de sport (j'ai joué au football à un haut niveau) je me suis énormément investi dans ce domaine, notamment à Tuffé.

Comment est né cet ouvrage sur Saint-Pavace ?

Poussé par ma curiosité naturelle, j'ai fouillé le passé local en passant de nombreuses heures, entre autres, aux archives départementales de la Sarthe, et ai voulu faire partager le résultat de mes recherches au travers de différents ouvrages dont un dédié effectivement, à Saint-Pavace, village que j'habite depuis 34 ans.

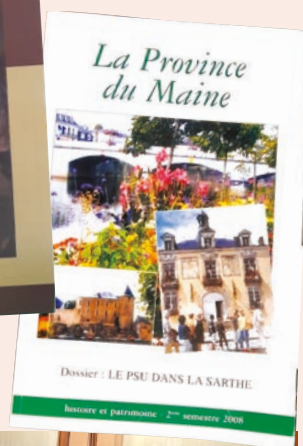
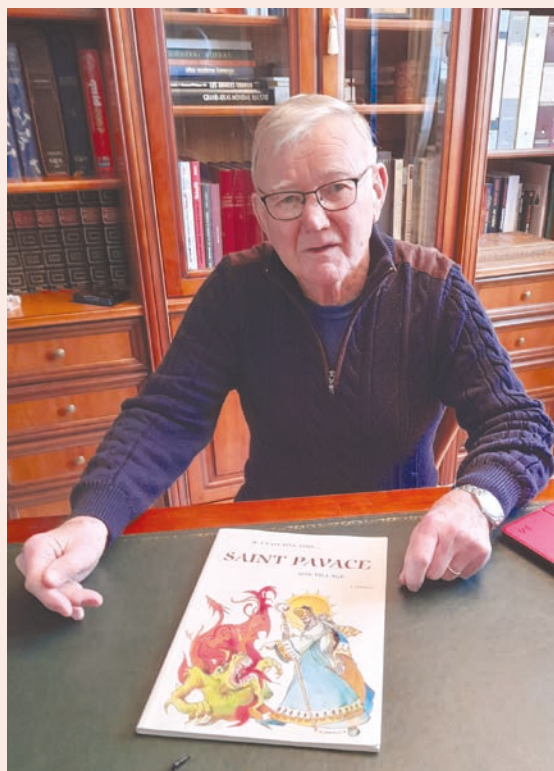
Quel a été l'accueil de la commune ?

La municipalité de l'époque a mis à ma disposition la salle des loisirs pour y faire une séance de dédicace. L'ouvrage est toujours disponible en mairie. Par la suite, j'ai écrit différents articles sur la commune dont certains ont été repris dans le recueil "Chroniques et histoires locales", ouvrage remis aux nouveaux mariés.

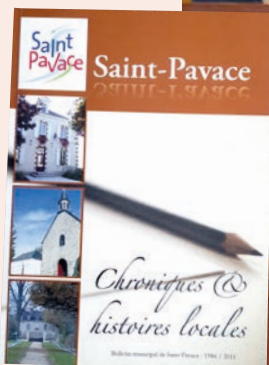
Jean Lemmet, un curieux insatiable ?

Effectivement, quel que soit le lieu sur lequel je me trouve, je ressens le besoin d'effectuer des recherches sur l'histoire locale. Par exemple, ayant une résidence secondaire sur Saint-Gilles-croix-de-vie, je ne peux m'empêcher d'y effectuer un travail de recherche. Cela me prend beaucoup de temps mais heureusement que ma femme Janine me soutient et m'accompagne, comme par exemple dans la rédaction de certains articles.

Vous l'avez compris, Jean Lemmet est un passionné insatiable d'histoires locales.



Jean Lemmet et son épouse, Janine





N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE

CRAMPES

NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.

Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau

OU

Désignez un **SEUL ADULTE** sachant nager responsable de la surveillance

Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne

Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette

Ne vous absentez pas, même quelques instants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

FATIGUE et/ou **TENDANCE À S'ENDORMIR**

SIGNES RESPIRATOIRES : TOUX et/ou **ESSOUFFLEMENT** et/ou **LÈVRES BLEUES**

VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut **rapidement prévenir les secours**.

La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>

www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES

Je privilégie les zones de baignade surveillée

Je me mouille la tête, la nuque et le ventre en rentrant **PROGRESSIVEMENT** dans l'eau

Je ne me baigne pas dans les zones interdites à la baignade

Avant la baignade, j'évite de m'exposer excessivement au soleil

Je ne consomme pas d'alcool avant la baignade

ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Pourquoi ?
Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?
Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, dérangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

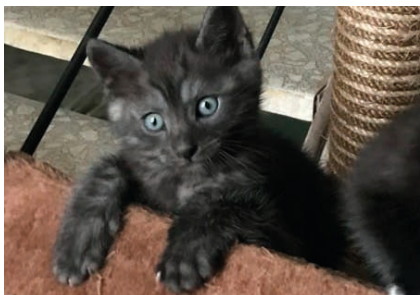
Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>

www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

Opération de stérilisation des chats

Suite à de nombreuses plaintes des riverains et à l'initiative de M. le Maire, une opération stérilisation des chats errants a été effectuée dans le quartier autour de l'allée des Pommiers du 19 au 23 avril. Depuis plusieurs années, une population féline s'est développée de manière incontrôlée.



Cette opération curative exceptionnelle a été menée en concertation avec Caniroute et un vétérinaire, tout en respectant la conformité de stérilisation féline de la Société de Protection des Animaux. Un budget a été spécialement alloué à cette opération. Les chats errants capturés ont donc ainsi été stérilisés et identifiés comme chats libres de la commune avant d'être remis dans leur quartier d'origine.

Pour rappel, une chatte peut avoir 2 à 3 portées par an à raison de trois à cinq chatons/portée. Sur les 14 chats capturés, 8 chattes étaient prêtes à mettre bas, soit potentiellement une quarantaine de chatons supplémentaires...

Que ces chats soient nourris ou pas ne changeraient rien à leur présence mais il est indispensable et obligatoire de les identifier et les stériliser...

Chiens en laisse

La loi n° 83.629 du 12 juillet 1983 dispose que les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics ou ouverts au public.

Merci de respecter cette obligation, notamment sur la promenade le long de la rivière.



Incivilités

Les incivilités, les dégradations et le non-respect de la réglementation en hausse dans notre commune...

1. Pendant le week-end de Pâques nous avons constaté des dégradations sur le bord de la rivière. En effet, la cabane à insectes a été dégradée et son contenu utilisé pour faire un feu de barbecue qui, rappelons-le, est interdit sur les espaces publics de la commune. C'est désolant de voir qu'une animation pérenne sur la biodiversité n'a pas été respectée. Cette cabane, construite en 2019 par le CME, constitue de multiples refuges pour diverses espèces d'insectes, notamment des pollinisateurs.



Nous remercions le CME, encadré par Virginie Delbruel et Françoise Lecomte, d'avoir tout mis en œuvre pour que la cabane à insectes reprenne vie.

2. Suite à de fortes pluies ou inondation, des barques se retrouvent immergées. La municipalité demande aux propriétaires de veiller à ce que leurs embarcations restent à flot et donc écopées, de façon à ce qu'elles embellissent nos bords de Sarthe, rôle qu'elles tiennent parfaitement.

3. Constat est fait que de mauvaises habitudes ont été prises par certains habitants en matière de stationnement non autorisé ou dangereux.



Nous vous rappelons également de respecter le sens de circulation mis en place (sens interdits, respect du feu rouge provisoire, etc.) pour le bon déroulement des travaux du rond-point des Coteaux du Breuil.

4. Nous découvrons des dépôts sauvages d'ordures, des déjections canines ou humaines, des troubles du voisinage ou des emballages abandonnés... Ces gestes inciviques ternissent le paysage de notre village et engendrent ainsi un coût important pour la collectivité. Alors pour éviter que notre commune devienne une décharge à ciel ouvert, réagissons ensemble pour une qualité de vie meilleure dans un esprit d'éco-citoyenneté.

Article préfectoral n°85-3 421 du 21 novembre 1985 : *Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel est interdite. L'abandon sur la voie publique ou en tout autre lieu des déchets encombrants est interdit.*

Les fossés (rue d'Anjou et rue de Provence) et le rond-point du Super U sont régulièrement pris pour des poubelles publiques. Pour information, nous avons ramassé 11 sacs de 50L de déchets sur toute la commune en seulement deux jours.

Recyclage

Les élus et les enfants du CME sont soucieux d'associer les palvinéens aux recyclages solitaires. Pour faciliter la communication dans les entreprises et commerces nous vous proposons de télécharger sur le site de la mairie, dans l'onglet **Ordures ménagères**, une affiche qui résume les différentes collectes.



Saint-Pavace est sur IntraMuros

Application gratuite

Toutes les actualités, alertes et événements de votre commune au bout des doigts !

Téléchargez-la gratuitement pour découvrir les actualités, alertes, événements, lieux à visiter et les services de votre commune et de votre Communauté de communes

Toutes les communes de Maine Cœur de Sarthe sont désormais disponibles sur l'application IntraMuros, téléchargeable gratuitement sur vos smartphones. Elle permet un accès rapide aux informations et services de la commune et de l'Intercommunalité. Afin de répertorier les associations et les entreprises de Saint-Pavace, il est possible d'avoir un accès en tant que "contributeur" pour pouvoir mettre à jour les coordonnées, logo, etc. de votre structure. Pour cela, la municipalité organisera une réunion de présentation en septembre (charte, tutoriel) pour les associations ainsi que pour les commerces et entreprises. Un code d'accès personnalisé leur sera fourni. Bien évidemment, nous vous accompagnerons dans les démarches si besoin...

Pour permettre la transition, Illiwap restera en fonction jusqu'en avril 2022.



Vous partez en vacances ?

À l'occasion des vacances, la Gendarmerie et la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Sarthe reconduisent l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Des patrouilles de police et de gendarmerie, dans le cadre de leurs missions, assureront des passages fréquents sur les domiciles signalés. Ce dispositif, totalement gratuit, n'est pas incompatible avec les actions éventuellement mises en œuvre au sein du voisinage (ramassage du courrier, ouverture des volets durant l'absence du propriétaire...).

Télécharger le formulaire "Tranquillité vacances" de la gendarmerie de la Sarthe sur le site internet de la commune (<http://www.saint-pavace.fr/vie-pratique/secureite-informations-gendarmerie/>) et envoyer-le soit par courrier, soit par mail à la brigade la plus proche de votre domicile :

cob.savigne-l-veveque@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Un été chaud et ensoleillé ?

Depuis l'été 2003, l'État met en place un Plan national de prévention canicule chaque année, à partir du 1^{er} juin et jusqu'au 31 août, pour les personnes âgées les plus isolées et fragiles

Chaque année, dans le cadre de ce plan canicule, le CCAS propose aux personnes âgées de s'inscrire sur un registre nominatif et confidentiel. Ce document contient les coordonnées des personnes à prévenir ou du médecin traitant, que le CCAS pourrait contacter.

Si vous souhaitez être inscrits sur ce registre, contactez l'accueil de la mairie.

Restez en contact avec la commune



Illiwap

Illiwap est une application disponible sur Smartphone qui permet d'avoir toutes les informations de la commune. À date, nous avons 550 Palvinéens abonnés. L'année prochaine, Illiwap n'existera plus et sera remplacée par l'application IntraMuros (voir ci-contre).



Groupe Facebook

Nous avons créé un groupe Facebook « Saint-Pavace » qui a pour objet de communiquer l'actualité de la commune. Nous l'alimentons régulièrement de photos, vidéos, interviews... Pour le rejoindre rien de plus simple, aller sur votre profil Facebook et rechercher le groupe « Saint-Pavace ».

**N'oubliez pas que vous circulez dans un village...
Respectez le code de la route...
Roulez doucement...**

RISQUE DE NOYADE

Baignade interdite dans la Sarthe sur la commune de Saint-Pavace



(arrêté municipal 2002/033 du 08/07/2002)

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais - fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Saint-Parvace

EN FÊTE

04 | **SEPTEMBRE**
2021